



Les Jardins des Fables

CONTEXTE

Depuis 2012 la ville réfléchissait à un projet pilote de ce type, à expérimenter sur un site puis à diffuser sur les autres lieux de vie.

L'association loi 1901 du jardin partagé des Comtesses a été créée en novembre 2013 par quelques locataires de la Résidence éponyme, qui souhaitaient faire vivre un lieu convivial, avec le soutien des services de la Mairie, de la Communauté de Communes et de La Maison du CIL (bailleur).

Ce jardin partagé de 750m², aménagé en pied d'immeubles, situé en Quartier Politique de la Ville (QPV), est inauguré le 24 mars 2014.

OBJECTIFS DE L'ACTION

Améliorer le cadre de vie du quartier des Vaucrises ;
Favoriser les rencontres entre générations et entre cultures ;
Contribuer à valoriser les ressources locales ;
Initier la population à des pratiques respectueuses de l'environnement (jardinage en agro-écologie) ;
Favoriser les échanges autour des recettes et d'une alimentation saine.

DESCRIPTION DE L'ACTION

Très rapidement les habitants des immeubles investissent le terrain et l'aménagent avec des bacs et des parcelles cultivés collectivement (plante qui veut et récolte qui veut).

L'association s'adjoint les prestations d'une professionnelle qui met en place des animations intitulées « Art et Nature » : connaissance des plantes, des saveurs, découverte des techniques artistiques (dessin, peinture, sculpture), décoration à partir de la mosaïque, organisation d'expositions de cactus, de tableaux, de mosaïques avec l'APEI des 2 Vallées (Association de parents d'enfants handicapés), décoration des bacs en bois avec animaux des fables de Jean de la Fontaine...

Très vite, l'association compte 45 adhérents. Le jardin est ouvert à minima deux fois par semaine par l'intervenante professionnelle mais 10 adhérents ont aussi la clé et l'ouvrent à tous quand ils sont là.

A cela s'ajoute 1 moment fort une fois par mois (Carnaval, chasse aux œufs à Pâques, fête de fin d'année avec près de 200 cadeaux récupérés, emballés et distribués aux enfants, fête Jean de la Fontaine...) et une fête à chaque saison avec un repas partagé (Fête du printemps et Fête de l'été avec grande distribution de bulbes d'été aux adhérents et visiteurs par exemple).

En 2016, le jardin bénéficie d'une extension de 750 m², divisée en carrés, mis à disposition pour une année, des adhérents, des écoles, d'associations qui veulent concevoir leurs propres potagers. Cette partie est non clôturée, en libre accès par les personnes ou structures auxquelles des parcelles ont été attribuées. Un petit carré fermé d'environ 10 m² permet aux personnes venues avec leur chien de l'y laisser et de pouvoir ainsi jardiner tranquillement.

Depuis 2017, des massifs ont été installés au pied de certains immeubles entretenus par les habitants et une ruche pédagogique Bee Pass est installée depuis Avril dans le jardin partagé. Un apiculteur vient faire des animations. La 1ère récolte est attendue pour l'été 2018.

En parallèle, 3 autres jardins sont développés :

- L'un sur le quartier Blanchard situé en Quartier Politique de la Ville. Sur la place centrale, très minérale, des bacs de toutes tailles, réalisés en bois de récupération, colorés, sont cultivés par les habitants ; c'est un jardin partagé non clôturé. Une animation s'y déroule le jeudi chaque semaine ;
- Un autre sur le quartier en veille La Vignotte, nouvellement créé avec la plantation de 30 groseilliers et framboisiers, qui sera lui aussi non clôturé.
- Le jardin Riomet, municipal, créé en 2014, d'inspiration médiévale car se situant sur le territoire de la cité médiévale de Château Thierry, devenu jardin partagé en 2017, élaboré en carrés, avec une signalétique en peinture blanche sur ardoise et des plantations à partir de graines anciennes. Une deuxième ruche Bee Pass y est implantée. Un petit local prêté par la Ville permet à l'association d'y vendre des aromates séchés et le miel récolté.

Quel que soit leur emplacement sur la ville, les 4 jardins sont ouverts à tous.

Les jardins sont cultivés de façon naturelle, des composteurs sont installés et les adhérents reçoivent des bio-seaux pour ramener leurs déchets au composteur.

Une fois par an, le compost est répandu dans les jardins et donné aux habitants pour leurs propres cultures sur balcon.

Les animations se développent sur de nouveaux thèmes, associant régulièrement de nouveaux partenaires (fabrication de bancs, tables et bacs en bois récupéré, tressage de bordures pour délimiter les carrés, création d'une maison pour insectes, mise en place d'une grainothèque, apprentissage de la taille des fruitiers, initiation aux engrais verts, aux traitements à base de plantes, fabrication d'épouvantails, installation de réserves d'eau...).



PARTENAIRES DE L'ACTION

La Ville de Château Thierry et son service espaces verts ;
 La Médiathèque ;
 Les bailleurs La Maison du CIL, LOGIVAM et OPAL ;
 L'Etat ;
 Le CGET ;
 Le Conseil régional Hauts de France ;
 Le Conseil départemental de l'Aisne ;
 La Communauté d'Agglomération de la Région de Château Thierry ;
 Le CCAS ;
 Les écoles ;
 Le Centre sociale La Rotonde ;
 La Société d'Horticulture ;
 L'Association des Croqueurs de Pommes ;
 Le syndicat Apicole ;
 La CAF ;
 L'OCpra (Office Castel Pour la Retraite Active) ;
 La Bibliothèque Castelle (située dans le Centre social) ;
 Gamm Vert ;
 Les pépinières Carré ;
 Bricorama, Brico Dépôt.

RESSOURCES MOBILISÉES

1 ETP de coordinatrice spécialisée dans les animations.

FACTEURS DE RÉUSSITE

La présence d'une animatrice permanente ;
 L'ouverture à tous des 4 jardins disséminés dans 4 quartiers de la ville pour une seule adhésion de 7 euros ;
 Le rythme régulier, la qualité et la diversité des animations ;
 Le soutien indéfectible de la Mairie et des bailleurs.

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

La confrontation à quelques incivilités assez peu nombreuses : jets de déchets, crottes de chien...

RÉSULTATS

4 jardins partagés en fonctionnement ;
 60 adhérents majeurs auxquels s'ajoutent les enfants des adhérents et des enfants qui se greffent aux animations même si leurs parents ne sont pas adhérents.

PLUS-VALUES

Un changement d'ambiance dans ces 4 quartiers et un impact esthétique pour la ville ;
 Une grande mixité sociale y compris dans les deux quartiers situés en politique de la ville ;
 La création de liens sociaux intergénérationnels (entre personnes seniors et enfants venant au jardin sans leurs parents par exemple) et interculturels (8 langues sont parlées dans le jardin des Comtesses), permettant la transmission entre les générations ;
 La réalisation d'une activité physique, sans même s'en rendre compte ;
 Un lien permanent avec le Centre social et ses 2 antennes : participation des ateliers adultes et enfants lors des animations, participation à la fête et journée citoyenne.

PERSPECTIVES

Diversifier les animations ;
 Augmenter le nombre d'adhérents et de partenaires.

DOCUMENTS ET OUTILS DISPONIBLES

La charte des jardiniers des Fables

CONTACT :

Justine BOURNAZEL
 Coordinatrice spécialisée des animations
 Association Le jardin partagé des Comtesses
 Centre social de la Rotonde
 Rue Robert Lecart
 06 76 98 78 05
justinebournazel@hotmail.fr

Dominique DOUAY
 Maire Adjointe
 Hôtel de Ville
 16 Place de l'Hôtel de ville,
 02400 Château-Thierry
 03 23 84 86 86
dominique.douay@ville-chateau-thierry.fr

*Jean de La Fontaine dans la morale de la fable
 « L'âne et le chien » « Il se faut entraider, c'est la loi de la nature »*

*Un proverbe persan du 3ème siècle
 (devise 2017 de l'association
 « La différence entre un jardin et le désert n'est pas l'eau...
 mais la main de l'Homme »*